

## Recherches sociographiques



Philip RESNICK, *Letters to a Québécois Friend. With a Reply by Daniel Latouche*; Philip RESNICK et Daniel LATOUCHE, *Réponse à un ami canadien, précédé de Lettres à un ami québécois*

Serge Denis

Volume 33, Number 2, 1992

Images, Art et culture du Québec actuel

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056697ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056697ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Denis, S. (1992). Review of [Philip RESNICK, *Letters to a Québécois Friend. With a Reply by Daniel Latouche*; Philip RESNICK et Daniel LATOUCHE, *Réponse à un ami canadien, précédé de Lettres à un ami québécois*]. *Recherches sociographiques*, 33(2), 337–342. <https://doi.org/10.7202/056697ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## COMPTES RENDUS

Philip RESNICK, *Letters to a Québécois Friend. With a Reply by Daniel Latouche*, McGill – Queen's University Press, Montréal et Kingston, 1990.

Philip RESNICK et Daniel LATOUCHE, *Réponse à un ami canadien, précédé de : Lettres à un ami québécois*, Boréal, Montréal, 1990.

Les hasards et, je suppose, les difficultés et écueils du travail de direction des revues scientifiques font que c'est avec beaucoup de retard, parfois, que paraissent les comptes rendus d'œuvres pourtant révélatrices. C'est ainsi qu'on vient de me demander une appréciation du livre de Resnick-Latouche paru en 1990, écrit peu avant que se joue l'échec définitif de l'Accord du lac Meech. J'ai donc relu ces lettres de Resnick à un hypothétique ami québécois, et celles de Latouche à Resnick, alors que s'embourbaient, ne «décollaient» pas comme disent les commentateurs, les nouvelles propositions constitutionnelles Clark-Mulroney. Le passage du temps, évidemment, aplanit plusieurs des pointes acérées de ces lettres, qui avaient pu soulever les passions à l'époque.

Non pas que leurs objets ne soient plus matière à discussion, ou conflits, ou même aient perdu de leur actualité; mais, par exemple, les reproches que Resnick adresse au Québec ont été tellement surpassés depuis en virulence et, du point de vue de ce que Latouche souligne à l'occasion, en mauvaise foi, que ses lettres paraissent aujourd'hui presque anodines. Surtout que les fondements de sa mauvaise humeur envers le Québec (la loi 178, l'élection majoritaire de conservateurs libres-échangistes par le Québec à Ottawa) ont été à ce point repris par la suite, que le rappel en perd à la relecture de son intérêt. Cependant, il faut se souvenir que Resnick a été l'un des premiers à les élaborer de manière si complète et à les conjuguer en une démarche de mise en accusation du Québec (comme si, notamment, l'élection de conservateurs à Ottawa amoindrissait la légitimité des revendications nationales). Malgré tout, le ton qu'emploie Resnick, et les balises qu'il pose lui-même à ses arguments, conservent à ses lettres une certaine retenue, qu'on n'a plus retrouvée chez d'autres auteurs et commentateurs durant les mois qui en ont suivi la publication.

La version française des lettres de Philip Resnick est une traduction. Sauf erreur, à nul endroit il est indiqué que le texte français ou anglais de Daniel Latouche aurait été traduit; il semble donc que l'auteur ait rédigé lui-même les deux versions. Ce qui expliquerait que, à la différence des lettres de Resnick, les pages de Latouche ne sont pas systématiquement identiques en français et en anglais, bien que l'argument d'ensemble soit le même, tout

comme l'enchaînement général du propos. Cela dit, Daniel Latouche se montre à l'occasion plus fielleux dans la version anglaise (écrivant, par exemple: «When will you English Canadians get it through your thick collective skulls»... , qu'on ne retrouve pas en français) et il ironise, dans l'une et l'autre versions, plus volontiers que Resnick (à ce dernier, qui se plaignait du «mépris» et de l'«indifférence» des Québécois à l'endroit du Canada anglais, Latouche rétorque: «laisse-moi te dire qu'on vous aime, vous et vos montagnes Rocheuses, [...] Calgary et son Stampede. La preuve? Nous avons appris l'anglais»\* [p. 124], retournant contre Resnick le type d'argument qui, selon P.E. Trudeau, devait suffire à calmer le Québec, et que certains au Canada anglais trouvaient si hilarant).

Philip Resnick écrit que le «ton [qu'il a] adopté est tour à tour analytique et froidement objectif puis émotif et passionné» (p. 10); de fait, l'ensemble de sa composition est d'abord émotif, la logique étant donnée par le ressac anti-Québec qu'a enclenché l'élection de 1988 chez une certaine gauche anglophone. Sur ce terrain, Latouche répond de la seule façon alors possible pour un intellectuel québécois: vous m'ennuyez, mon cher Resnick, allez vous rhabiller... Les deux textes sont passionnés, davantage de longs essais polémiques que des travaux «universitaires». Resnick dit vouloir un dialogue; mais il écrit seul, fournissant le commentaire général, parfois les questions d'un hypothétique interlocuteur québécois, qu'il contredit de ses réponses. Latouche, littéralement, s'en prend à l'argument de Resnick; il a eu la chance de lire ses lettres avant d'écrire la sienne, ce qui n'est pas le cas de Resnick. Je me suis demandé, à tout le moins pour la version française, pourquoi Resnick n'avait pas exigé de pouvoir aussi répondre à son adversaire...

Au tout début, Resnick souligne la reconnaissance «croissante» sur laquelle le Québec a pu compter au Canada anglais au fil des dernières décennies, puis les efforts notables de la minorité anglophone pour s'adapter à la société québécoise (p. 40). Le livre a été publié en 1990: ces affirmations ont été si rapidement infirmées par l'évolution explicite de la situation qu'elles ont particulièrement mal vieilli. D'ailleurs, déjà en 1990, il y avait tout de même plusieurs mois que les circonscriptions anglophones du Québec avaient massivement voté en faveur du Parti Égalité, montrant précisément leur réticence à s'adapter à la réalité du Québec contemporain.

De fait, l'intérêt premier des lettres de Resnick est de servir de baromètre à l'état d'esprit d'une majorité de la gauche anglo-canadienne entre 1989 et 1991. Resnick donne alors forme à des sentiments de mauvaise humeur envers le Québec qui se répandaient rapidement (à l'université, dans le N.P.D., au sein des groupes populaires), et qui devinrent pratiquement hégémoniques. Mais ce faisant, et cela doit aussi être écrit, ses *Lettres à un ami québécois* contribuaient à répandre ces sentiments, et à les justifier. Il écrit: «cela ne me plaît guère, mais c'est une réalité tangible» que cette nouvelle hostilité du Canada anglais à l'égard du Québec (p. 87); c'est là une clause de style, parce que si cette hostilité nouvelle ne lui plaisait réellement pas, son devoir était de la contrer, de la démontrer analytiquement, pas de l'étaler complaisamment, ce qui revenait à s'en faire le porte-parole. La réponse de Latouche, en tout cas, montre que les *Lettres à un ami québécois* contribuèrent à aiguillonner les rapports entre le Canada anglais et le Québec sur la voie d'une rupture.

Est-ce à dire que l'intérêt de cet échange «épistolaire» n'est que conjoncturel? Je ne crois pas, si l'on entend par là qu'il serait «dépassé», puisque l'actualité a changé, que le lac

---

\* Sauf indication contraire, je cite le texte français publié par Boréal.

Meech n'est plus qu'un mauvais souvenir, ou qu'il est manifeste que le libre-échange ne soulève aucun enthousiasme particulier au Québec. Mais on y retrouve en même temps un intérêt conjoncturel d'importance, puisque l'échange permet de circonscrire ce moment politique particulier qui vit la question nationale du Québec resurgir massivement comme question politique immédiate posée à l'État canadien, le menaçant de dislocation à court terme. L'échange se présente sous la forme presque de l'opposition de blocs nationaux ; il est révélateur, à cet égard, de relire le substantiel commentaire qu'en fit dans le *Globe and Mail* du 3 mars 1990 Keith Henderson (p. C17) : les arguments de Resnick sont rappelés dans le détail et très favorablement, alors que les points de vue de Latouche ne sont même pas considérés, rejetés du revers de la main en tant que relevant d'une attitude grossière et impolie. Le ton polémique, certains arguments qu'on retrouve dans l'échange Resnick-Latouche peuvent aujourd'hui sembler dépassés, mais l'échange comme tel reste l'une des meilleures illustrations à cette époque des rapports constitutionnels (les six mois qui précèdent et les six mois qui suivent l'échec définitif de l'Accord du lac Meech), maillon essentiel de la situation politique d'aujourd'hui.

Dans la même veine, il faut noter que le livre ne porte pas le même titre en français et en anglais. Le titre d'origine mettait l'accent sur les lettres d'un anglophone adressées aux Québécois, le titre français sur une volonté d'affirmation de la position du Québec face au Canada anglais ; dans l'un et l'autre cas, c'est en caractères beaucoup plus petits que les pages frontispices indiquent la présence d'un point de vue venant du vis-à-vis linguistique. La cohabitation des deux textes proviendrait, semble-t-il, du refus de l'éditeur anglophone de s'engager dans la publication des seules lettres de Resnick, qui auraient ainsi pris directement l'aspect d'une charge contre le Québec ; en revanche, la modification du titre dans la version française vient probablement de ce qu'il n'y a plus vraiment de public francophone pour s'arrêter à la mauvaise humeur du Canada anglais, encore moins pour écouter ses reproches. Ce qui expliquerait, aussi, les fortunes différentes qu'ont connues les deux versions.

Il est évident que le livre a eu un impact plus grand au Canada anglais qu'au Québec. La chicane de Resnick à l'endroit du Québec correspondait, j'en suis convaincu, à l'état d'esprit général au Canada anglais, quels que soient les motifs de chaque courant idéologique. Au Québec, les montagnes d'incompréhension, de condescendance et parfois d'insultes qu'accumulait la conjoncture à son endroit semblaient, alors, conduire les intellectuels à regarder ailleurs, et beaucoup plus loin que le Canada. Le Québec d'avant la Révolution tranquille aurait pu être ébranlé, pas celui des années 1980. De sorte que l'altercation avec Resnick n'avait rien pour soulever l'intérêt, même si, j'en suis aussi convaincu, le point de vue (national) exprimé par Latouche correspondait bien au sentiment majoritaire chez les francophones. Le texte de Philip Resnick aurait pu, malgré tout, servir au Québec à l'étude de l'évolution idéologique du Canada anglais ; mais, comme le déplore à bon droit Daniel Latouche, personne (ou presque) parmi les francophones ne s'intéresse vraiment à quelque réalité canadienne-anglaise que ce soit. De sorte que l'impact de l'échange Resnick-Latouche fut relativement limité au Québec.

Comme je l'écrivais précédemment, la nature de cet échange n'est pas celle des démonstrations scientifiques. Sur le fond, ce simple fait empêche de suivre Philip Resnick dans certains de ses raisonnements les plus significatifs. Ainsi, il considère manifestement que la promulgation de l'Accord du lac Meech aurait affaibli les pouvoirs du gouvernement fédéral (mais que reste-t-il de son argumentation si ce n'est pas vrai ? Il faut se souvenir que des constitutionnalistes renommés jugeaient au contraire que l'Accord aurait eu des effets

centralisateurs...), que le même Accord garantissait la reconnaissance de la société québécoise (évaluation largement contestée; et qu'en est-il si le Québec était à l'heure de la reconnaissance, même de l'exercice du droit à l'autodétermination, que n'entérinait pas Meech?), ou que la minorité anglophone au Québec était sacrifiée avec la loi 178 «au nom d'une société distincte» (quid, si ce n'est pas vrai?). Fâché, il concluait «ce ne peut être toujours le même qui prend et le même qui donne» (pp. 94-97). Mais comment suivre Resnick, si on n'est convaincu d'aucun des éléments principaux de son argument, qu'il ne cherche précisément pas à prouver...

Or, tout cela est d'autant plus important, que voilà la base à partir de laquelle, très explicitement, Philip Resnick exige un retournement de la situation, demande que la solidarité n'aille plus au Québec mais au Canada anglais. Je n'exagère pas, c'est le sens de ses lettres: ce sont dorénavant les préoccupations de la majorité anglophone et son État qui doivent primer, et non les revendications de la minorité. Malgré les précautions de langage, Resnick ne veut pas une reconnaissance réciproque, il exige la préséance de la majorité; c'est dit tel quel, en un crescendo qui, dans l'«Avertissement», annonce d'abord que Resnick s'est vu «obligé de reconsidérer [...] de fond en comble» sa position de «sympathie pour le nationalisme québécois» (p. 10), souligne plus loin que l'histoire canadienne a connu un «revirement» et que ce sont les anglophones qui ont besoin de la «compréhension» du Québec (p. 16), que ce dernier leur refuse pourtant, contrairement à la bienveillance à son endroit que ceux-là manifestent (p. 22, 41-42); en ajoutant à cela la «suprême indifférence» des francophones «à l'égard des droits linguistiques de la minorité [anglaise au Québec] ou de la liberté d'expression» qu'a consignée la loi 178, on a, selon Resnick, l'explication de «l'impasse» constitutionnelle actuelle (p. 72): en d'autres mots, la crise constitutionnelle repose aujourd'hui fondamentalement sur des comportements régressifs inadmissibles du Québec. Resnick tient d'ailleurs à préciser que, «ces dernières années», c'est le Québec qui n'a «pas réussi aussi bien que» le Canada anglais à accepter «les intérêts légitimes de l'autre» collectivité: pas étonnant, alors, que ce soit le Québec qui doive «changer» (p. 98); enfin, après un autre appel à briser l'indifférence à l'égard du Canada anglais (p. 107), Resnick couronne ses lettres en demandant au Québec de se joindre aux anglophones pour la réalisation des grandes orientations sociales et politiques que les courants nationalistes progressistes canadiens-anglais ont mis de l'avant (notamment contre le libre-échange) depuis quelques années! Notons bien: non pas une action commune pour la promotion des revendications du Québec et du Canada anglais, ou du seul Québec, mais une action commune sur l'axe de ce que veut Resnick pour le Canada anglais... En cours de route, il a justifié l'imposition de la Loi des mesures de guerre en 1970 (pp. 57-58), de même que la tenue éventuelle d'un référendum pancanadien pour l'adoption d'un nouveau document constitutionnel, y compris contre l'opposition du Québec (p. 91).

Cela, sans compter qu'on retrouve certains dérapages analytiques qui ont pour effet d'embrouiller le débat. Par exemple, Resnick demande au Québec d'accepter plus volontiers la discussion sur ses lois linguistiques, et même la dissidence; mais cette demande se transmute continuellement, en amont et en aval, en exigence spécifique de modifications aux lois 101 et 178, modifications qui deviennent subrepticement *la mesure* du droit à la discussion. Voilà pourquoi aussi, de façon générale et particulière, on peut affirmer que la démarche de Resnick n'était pas de trouver les moyens d'une action commune au Québec et au Canada anglais, sur les axes de leurs intérêts propres, mais qu'elle revenait à demander la primauté des préoccupations de la majorité anglophone et de l'État canadien.

On peut d'ailleurs déceler la même attitude dans le non-dit, ou dans l'absence reconnue de certaines problématiques. Je me suis demandé, par exemple, pourquoi Philip Resnick tenait à mettre explicitement de côté l'opposition entre le libre-échange et le principe de la souveraineté nationale, disant qu'il faut s'en tenir à lutter contre le libre-échange sur le seul axe de la promotion et de la défense des politiques et des valeurs de progrès social. La réponse, implicite, se trouve dans ses lettres 4 et 5, quand il fait un court historique des nationalismes québécois et canadien-anglais des trente dernières années. Il les définit de manière identique, en faisant reposer leur dynamique sur la même base sociale (linguistiquement différenciée, cela va sans dire): classes moyennes et appareils d'État, etc. Or, il y a tout de même une différence entre le nationalisme d'une minorité et celui d'une majorité qui a pu compter sur l'État, comme l'explique par ailleurs Resnick, pour étayer les traits principaux de sa nationalité. S'opposer au libre-échange en le dénonçant comme menace à la souveraineté des peuples du Canada aurait favorisé au Québec la dynamique autonomiste qui, en tout ou en partie, remet en cause l'État canadien. Mais Resnick juge que cet État structure historiquement le Canada anglais; il ne peut donc accepter qu'on le remette en cause, et il laisse de côté toute la problématique de la souveraineté nationale, même face aux États-Unis, dont les empiétements au Canada sont pourtant vus comme la principale menace à la nationalité canadienne-anglaise, empiétements qui auraient servi historiquement à repousser l'État fédéral. Le cercle est non seulement vicieux, il est cul-de-sac idéologique.

Il ne peut être question, par ce compte rendu, de distribuer les bons points entre Latouche et Resnick, mais de cerner, ainsi que je l'écrivais plus haut, le moment politique que leur échange épistolaire indique. La réponse de Latouche, à cet égard, est tout aussi révélatrice, de même que sa conclusion. Elle est particulièrement significative dans la défense des politiques linguistiques: Latouche écrit que le problème, au Québec, n'est pas l'existence (ou pas) de dix ou mille affiches extérieures rédigées en tout ou en partie en anglais, mais de «la lutte», «plus vaste», «pour l'appropriation [linguistique] du territoire. La bataille va continuer tant que l'une ou l'autre des parties n'aura pas concédé la victoire» (p. 128). À mon avis, il exprime ici clairement le profond sentiment populaire sous-jacent aux nombreuses manifestations de défense des principes de la loi 101 au Québec. Sa réponse, aussi, aux admonestations de Resnick sur la loi 178 et le refus d'accepter la primauté de la Charte fédérale des droits correspond (p. 150, notamment) assez directement à la pensée la plus répandue sur ces sujets.

Le point de vue de Latouche sur le conservatisme social qui colore davantage certains courants nationalistes qu'auparavant, singulièrement quand il prend la défense des charges du gouvernement péquiste contre les syndicats en 1982-1983, serait plus controversé, au Québec même et parmi les principaux groupes indépendantistes. Sa discussion sur l'entente de libre-échange, dans l'«hésitation» (p. 165) qu'elle manifeste, illustre, je crois, l'ambivalence réelle qui est apparue au Québec à ce sujet, où l'opposition, même à gauche, ne fut pas aussi dure qu'au Canada anglais. Au moment où j'écris ces lignes (30 janvier 1992), la perspicacité de Daniel Latouche se révèle cependant marquante sur un aspect crucial de ce débat. Les progressistes anglophones opposaient au libre-échange avec les États-Unis la perspective d'un approfondissement des ententes commerciales multilatérales dans le cadre du GATT; or, Latouche fait remarquer à Resnick que cette option risquerait de se réaliser au détriment du Québec, du moins tant que celui-ci ne peut siéger à titre d'État aux divers comités du GATT (p. 165).

Cela étant, Latouche souligne qu'il voit dorénavant mieux, grâce aux explications de Resnick, en quoi le libre-échange peut être menaçant pour l'identité canadienne-anglaise comme telle, ce qui ne fut pas vraiment saisi au Québec. De plus, il faut signaler que les « lettres » de Resnick démontrent qu'il y a, depuis quelques années, résistance plus grande au Canada anglais au discours néo-libéral et pro-entreprise privée que cela n'est le cas au Québec. À part les syndicats, toute une série de secteurs sociaux qui parlent fort et qui sont bien organisés y ont montré qu'ils pouvaient opposer aux orientations des divers gouvernements des mouvements massifs prônant, par exemple, la défense et l'extension des grandes politiques sociales. Ces deux éléments des lettres de Resnick ont leur utilité, parce qu'ils permettent aussi de mieux comprendre certains aspects de l'évolution politico-idéologique actuelle du Canada anglais. La vérité de la réponse de Latouche, sur ce terrain, se retrouve notamment dans le ton qui est employé : manifestement, le Québec a cessé de se justifier, ou de s'excuser. Il se « dit », puis demande qu'on passe aux négociations. En ce sens, le « ton » même de la lettre de Daniel Latouche a son utilité, il témoigne lui-même de la position présente du Québec face au fédéralisme canadien.

Il y a par ailleurs deux petites erreurs de fait dans les lettres de Resnick, importantes même si elles ne modifient pas la signification générale du livre. Parlant de la préface de Parizeau au livre de Kari Levitt *La capitulation tranquille*, en 1972, Resnick oppose ce qu'il perçoit comme l'orientation d'autonomie face au U.S.A. qui aurait à l'époque été celle de Jacques Parizeau, à son orientation libre-échangiste d'aujourd'hui (p. 77); or, on n'a qu'à relire le texte d'alors de Parizeau : il mettait en avant l'indépendance du Québec afin que les francophones, expliquait-il, soient les intermédiaires directs des États-Unis, sans qu'ils aient besoin de passer par Ottawa... (ici, Resnick affaiblit son propre argument anti-Parizeau). Plus loin, il se trompe également en attribuant à Pierre E. Trudeau le rêve d'une « société biculturelle » (p. 99) : cette notion se rapprochait beaucoup trop des projets de refonte binationale de la confédération pour que l'ex-premier ministre ne l'appuie...

Y compris dans ses éclats de voix, cet échange épistolaire de 1990 a « constitué » le moment politique dont il témoignait, a servi à le façonner et, malheureusement, a annoncé du côté du Canada anglais des sentiments encore plus rudes envers le Québec que ceux alors exprimés par Resnick : dix-huit mois plus tard, d'autres politologues et constitutionnalistes allaient dorénavant s'en prendre aux frontières du Québec, menacer de sa partition, soutenir que le Canada anglais avait un mot à dire, voyez-vous, sur son territoire. Évidemment, quelques autres voix ont entrepris aussi de se faire entendre, signalant peut-être qu'une évolution différente pourrait se faire jour. Mais pour l'instant, la voie d'une rupture hargneuse que portait l'échange Resnick-Latouche paraît s'être approfondie singulièrement du côté des spécialistes anglophones.

Serge DENIS

*Département de science politique,  
Université d'Ottawa.*

---